



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

COMITE REGIONAL RHÔNE-ALPES DE GYMNASTIQUE



Comité
Régional
Rhône-Alpes

PÔLE FORMATION CATALOGUE SAISON 2015 - 2016

Comité Régional Rhône-Alpes
10, Avenue Viviani
69200 VENISSIEUX

Téléphone : 04 78 00 88 85
Email : contact@rhonealpes-ffgym.com
Web : www.rhonealpes-ffgym.com

MOT DE BIENVENUE

*Par la Vice-présidente chargée de la formation
Patricia PERRIER*

En tant que vice-présidente de la formation, membre du bureau directeur de la région Rhône-Alpes Gymnastique, je tenais tout d'abord à remercier et féliciter Colin CHARRIER pour l'énorme tâche entreprise pour l'élaboration de ce catalogue de Formations Régionales.

Quelque soit votre âge, votre cursus, votre niveau, je reste persuadée qu'une Formation correspondra à votre attente, à votre demande.

Les clubs sportifs sont des lieux du vivre ensemble :

- Faire du sport aide à « la construction de l'individu ».
- La formation, elle, « ouvre le champ du possible ».

Entrer en Formation, c'est le point de départ de tout projet et ensuite transmettre un savoir est quelque chose d'exceptionnel et de captivant, c'est un partage avec l'autre.

L'enjeu de Formation est une richesse qui permet de grandir davantage.

Cordialement

Patricia PERRIER
Vice-Présidente chargée de la Formation

LES FORMATIONS PROPOSEES

1. PREAMBULE
1.1 Le diplôme suivant le niveau de pratique
1.2 Le chèque Formation
1.3 Les financements possibles
1.4 Informations relatives aux OPCA
1.5 La Gym, des métiers passionnants
2. LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES
2.1 Access Gym Général
2.2 Access Gym GAM
2.3 Access Gym GAF
2.4 Access Gym GR
2.5 Gym Urbaine, Nouvelle Discipline !
2.6 Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1)
2.7 Prévention des Accidents, Traumatologie
3. LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DIPLOMANTES
3.1 Certificat de Qualification Professionnelle Mention AGA
3.2 Certificat de Qualification Professionnelle Mention AGE
3.3 Certificat de Qualification Professionnelle Mention Eveil Gymnique PE
3.4 BP JEPS Activités Gymniques Forme et Force
3.5 BPJEPS Activités Gymniques Forme et Force en alternance
4. LES FORMATIONS FEDERALES
4.1 animateur – initiateur
4.2 animateur PE
5. LES FORMATIONS DE JUGES
5.1 Formation Juge 2 GAF
5.2 Formation Juge 2 GAM
5.3 Formation Juge 2 GR
5.4 Formation Juge 1 & 2 TRA/TU
5.5 Examen Juge 1 GAM, GAF, GR

1. PREAMBULE

1.1

LE DIPLÔME SUIVANT LE NIVEAU DE PRATIQUE

A partir de 2015, la formation entre dans une démarche de simplification. Diminution du nombre de diplôme, plus de lisibilité, équivalences entre les diplômes, les changements vont s'échelonner lors des prochaines années. Voici les différents diplômes existants pour la gymnastique pour la saison à venir.

LE SCHEMA ACTUEL



ENTRAINEMENT

DES

Entraîneur

DE

Moniteur

BP + UCC

ANIMATION

CQP

Initiateur

BP

Animateur

1. PREAMBULE

1.2

LE CHEQUE FORMATION



Le chèque formation, mis en place par la Fédération Française de Gymnastique a pour objectif d'accompagner les clubs et de les aider à la structuration et à la mise en place du club.

Ce chèque concerne les nouveaux clubs affiliés pour cette saison. Un crédit de 200€ est ouvert pour les deux années qui suivent. Le chèque (facsimilé) est accompagné par une lettre du président de la FFG.

Ce chèque est utilisable pour les formations suivantes et ce pour tous les niveaux de formations : département, région, zone et national :

- CADRES
- JUGES
- DIRIGEANTS (CAMA)

Attention : Compte tenu de la faible connaissance du dispositif lors de la saison 2014-2015, les nouveaux clubs qui se sont affiliés la saison dernière (2014-2015) et qui n'ont pas reçu leur chèque formation, peuvent se faire connaître directement auprès de la Fédération afin de pouvoir le récupérer pour cette saison.

Les actions de formation proposées dans ce catalogue par le Comité Régional Rhône-Alpes de Gymnastique, s'adressent à l'ensemble des salariés dans le domaine de la gymnastique toutes disciplines gymniques confondues ainsi qu'aux entraîneurs bénévoles et aux cadres en formation.

Vous êtes salarié

Votre structure est à jour de ses cotisations auprès de votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), alors vous pouvez bénéficier de la prise en charge financière des actions de formations proposées dans ce catalogue.

Vous pouvez si vous le souhaitez opter pour la subrogation de paiement : Cela vous permet de ne pas avancer les frais de formation. Dans ce cas, la facture sera directement envoyée à l'OPCA

Vous trouverez en page suivante un exemple de procédure de demande de gestion d'action.

Vous êtes bénévole

Selon votre niveau, votre parcours et vos besoins, vous pouvez participer aux formations proposées dans ce catalogue.

En fonction des actions de formation, les frais d'hébergement, de restauration ainsi que les coûts pédagogiques sont à la charge du stagiaire ou du club.

1. PREAMBULE

1.4

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPCA

Courrier de Philippe DIALLO, Président du COSMOS – Courrier du 04 septembre 2015

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents,

Je crois utile de porter à votre connaissance les récentes évolutions intervenues en matière de formation professionnelle.

Après l'extension par arrêté publié au JO le 29 juillet dernier des avenants n°97 (désignation d'Uniformation en tant qu'OPCA de la branche du sport), n°98 (fixation de taux de contribution conventionnels) et n°99 (limitation de la durée de l'avenant désignatif d'Uniformation), le périmètre d'agrément d'Uniformation a été modifié pour y intégrer le Sport. Uniformation est désormais l'unique organisme habilité à collecter l'ensemble de vos contributions relatives à la formation professionnelle.

Ayant anticipé ces évolutions et afin de faciliter l'accès à la formation, l'équipe du CoSMoS a travaillé depuis plusieurs semaines avec les services d'Uniformation pour que ce passage s'effectue le plus simplement possible pour votre structure.

A partir du 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2015, vos demandes de prises en charge de formations peuvent s'effectuer ainsi :

- Les demandes sont adressées auprès de votre conseiller régional Uniformation
- Les prises en charge sont prises en compte selon les modalités suivantes :

FONDS LEGAUX PLAN DE FORMATION			
Moins de 10 salariés	Plafond Annuel		1000 € HT
	Coûts horaire prise en charge	Action de formation inférieure à 70 heures	40€/heure
		Action de formation supérieure à 70 heures	25€/heure
		Bilan de compétence / VAE	56€/heure
De 10 à 49 salariés	Plafond Annuel		1500 € HT
	Coûts horaire prise en charge	Action de formation inférieure à 70 heures	40€/heure
		Action de formation supérieure à 70 heures	25€/heure
		Bilan de compétence / VAE	56€/heure
De 50 à 299 salariés	Plafond Annuel		2500 € HT
	Coûts horaire prise en charge	Action de formation inférieure à 70 heures	40€/heure
		Action de formation supérieure à 70 heures	25€/heure
		Bilan de compétence / VAE	56€/heure

1. PREAMBULE

1.4

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPCA (SUITE)

FONDS CONVENTIONNELS PLAN DE FORMATION		
Structures dont la masse salariale brute < 1 M€		Structures dont la masse salariale brute > 1 M€
Demande d'aide financière à saisir sur le site internet d'Unifformation	Action collective territoriale ou nationale. Le porteur de projet adresse sa demande à Unifformation Prise en charge du coût pédagogique à hauteur de 1800€/jour (incluant la location de salle et la logistique Possibilité de paiement direct à l'organisme de formation)	Mise à disposition d'un budget spécifique avec un taux de retour garanti à hauteur de 90% de la contribution conventionnelle nette Principe : demande de remboursement Option : possibilité de paiement direct à l'organisme de formation
FONDS DE LA PROFESSIONNALISATION (sous réserve d'éventuelles décisions des partenaires sociaux lors de la CPNEF du 23 septembre prochain)		
Période de professionnalisation	Contrat de professionnalisation	
12 € / heure	9,15 € / heure	

Il est à noter que la branche du Sport dispose de l'ensemble de sa collecte pour 2015 alors que vous ne disposerez que de quelques mois pour engager vos actions. Pour cette raison, aucun critère de prise en charge n'a été fixé par les partenaires sociaux. Les fonds conventionnels éventuellement disponibles à l'issue seront reportés en 2016.

Les collectes 2016 (sur masse salariale brute 2015) et 2017 (sur masse salariale brute 2016) de l'ensemble des contributions relatives à la formation professionnelle seront réalisées par Unifformation. Les partenaires sociaux se réuniront au cours du second semestre 2016 afin de définir les fléchages de ces fonds et les critères de financement. Je vous tiendrai informé des décisions prises par les partenaires sociaux.

Par ailleurs, les versements volontaires sont toujours possibles et peuvent être effectués auprès de l'OPCA de votre choix : Agefos PME, OPCALIA ou Unifformation (il reste cependant préférable pour les clubs de se rapprocher directement auprès d'Unifformation).

L'équipe des juristes du CoSMoS se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information et pour vous accompagner pour la formation professionnelle dans la branche du sport.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, chers Adhérents, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

1. PREAMBULE

1.5

LA GYM, DES METIERS PASSIONNANTS



Le métier d'Animateur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- Vous cherchez à encadrer des activités d'initiation et de découverte pour les enfants et/ou les adultes.
- Vous aimez travailler en équipe

Le métier

- Animer des groupes de jeunes, adultes et seniors
- Participer activement à la vie du club
- Proposer des activités gymniques variées
- Rendre accessible au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits de la gymnastique

La formation

- Pour une activité à temps plein : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Gymniques, de la Forme et de la Force (BP JEPS AGFF)
- Pour une activité complémentaire à mon métier principal : Certificat de Qualification Professionnelle «Animateur des Activités Gymniques » (CQP AAG)

Autres appellations

- Educateur sportif, Moniteur, Initiateur, Entraîneur loisir

Le salaire de départ

- 1400€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Plus d'informations sur le site internet dédié aux métiers de la gym : www.metierdelagym.fr



Le métier d'Entraîneur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- Vous avez l'esprit sportif et compétitif,
- Vous aimez le sens de l'effort et travailler en équipe

Le métier

- Préparer et entraîner des gymnastes dans un objectif compétitif
- Participer activement à la vie du club
- Accompagner des gymnastes en compétition
- Transmettre les éléments techniques appropriés aux disciplines gymniques enseignées

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
A noter : Le BPJEPS AGFF (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Gymniques, de la Forme et de la Force) complété du diplôme fédéral « Moniteur Fédéral » donne les prérogatives professionnelles de préparation des gymnastes dans un but compétitif.

Autres appellations

- Entraîneur, Educateur sportif, Moniteur

Salaire moyen de départ

- 1550€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Plus d'informations sur le site internet dédié aux métiers de la gym : www.metierdelagym.fr



Le métier de Directeur Technique de club

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, responsable, autonome, vous avez une aisance relationnelle
- Vous aimez travailler en équipe et avez des aptitudes au management
- Vous possédez déjà une expérience réussie en tant qu'entraîneur ou animateur

Le métier

- Assurer l'organisation technique et logistique des activités et disciplines gymniques
- Coordonner l'activité des animateurs et entraîneurs
- Manager l'équipe technique de la structure
- Assurer la relation entre les élus et les techniciens
- Gérer les aspects administratifs et logistiques des compétitions (inscriptions, déplacements...)

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
- Master STAPS

Autres appellations

- Manager général, Directeur sportif, Responsable Technique, Coordonnateur Technique

Le salaire de départ

- 1850€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Plus d'informations sur le site internet dédié aux métiers de la gym : www.metierdelagym.fr



Le métier d'Agent de développement

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, responsable, autonome, vous avez un sens du contact avéré
- Vous aimez travailler en équipe
- Polyvalent et organisé

Le métier

- Concevoir, suivre et évaluer, techniquement et administrativement, des projets de promotion/développement des activités gymniques avec pour objectifs l'augmentation du nombre de licenciés et la création de clubs.
- Participer à des actions de promotion de l'activité/structure
- Développer et maintenir des partenariats autour des activités gymniques
- Accompagner la création et la structuration des clubs

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
- Licence ou Master STAPS - Management du Sport

Autres appellations

- Chargé de développement

Le salaire de départ

- 1650€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Plus d'informations sur le site internet dédié aux métiers de la gym : www.metierdelagym.fr



Le métier de Formateur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Pédagogue, responsable, vous avez le sens du contact
- Vous cherchez à transmettre votre passion des activités gymniques aux futurs animateurs, entraîneurs ou juges
- Vous aimez travailler en équipe

Le métier

- Concevoir et mettre en œuvre des formations initiales ou continues destinées à l'encadrement des activités et disciplines gymniques
- Dispenser des savoirs, savoir-faire et savoir-être aux stagiaires
- Participer à des actions de promotion des formations
- Orienter les candidats vers la formation adaptée à leur motivation et aux besoins de la structure

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression

Autres appellations

- Responsable de formation, Enseignant, Professeur

Le salaire de départ

- 1650€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Plus d'informations sur le site internet dédié aux métiers de la gym : www.metierdelagym.fr

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.1 ACCESS GYM GENERAL



CONTEXTE :

Afin d'aider les clubs à développer les secteurs de l'animation des cours poussins / poussines, la Fédération Française de Gymnastique met en place un outil innovant répondant aux exigences de terrain: ACCESS GYM. En effet le turn-over des adhérents, l'arrêt de l'activité après 2 ans de pratique sur le pic d'âge 7 / 8 / 9 ans ainsi que la transition brutale entre la petite enfance et les premières compétitions nous oblige à revoir l'accueil, la prise en charge et l'évaluation de nos actions sur le public des poussins /poussines. ACCESS GYM est l'outil qu'il vous faut.

OBJECTIF :

Etre capable d'utiliser et de mettre en place le concept ACCESS GYM au sein de votre club
Dynamiser les pratiques d'animation des écoles de gym
Etre capable d'assurer la sécurité des pratiquants
Motiver les jeunes stagiaires à se former

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant apport théorique et mise en situation sur le terrain. Nous présenterons le concept ACCESS GYM. Nous mettrons en place des séances standards afin de former en interne les animateurs débutants. Nous utiliserons l'application ACCESS GYM développée par la Fédération Française de Gymnastique afin d'évaluer et de collecter les résultats pour favoriser la communication et la compréhension de notre action auprès des familles.

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des « écoles de gym »
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Colin CHARRIER (Formateur FFG)

Lieu : HAUTEVILLE 3S
185 Chemin des Lesines
01110 Hauteville-Lompnes

Volume de la Formation : 7H

Date : Samedi 9 Janvier 2016

Nombre de places disponibles pour la formation : 20

Conditions Financières :
15€/Candidat

Inscriptions :
Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)
Avant le 12 Décembre 2015

Informations Diverses :
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB
Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure

La formation sera maintenue à partir de 10 participants.

SECTEUR : ANIMATION

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.2

ACCESS GYM GAM



CONTEXTE :

Avec pour objectif de redynamiser le secteur masculin dans les clubs, la Fédération Française de Gymnastique a mis en place, à la sortie de l'Access gym Général, l'ACCESS GYM GAM permettant aux gymnastes masculins âgés de plus de 10 ans de valider des compétences techniques sur les six agrès. Les niveaux par couleur s'apparentant aux ceintures de judo permettront aux gymnastes de se situer sur leur évolution. Cet outil « clé en main » répondra aux attentes des pratiquants.

OBJECTIF :

Etre capable d'utiliser et de mettre en place le concept ACCESS GYM au sein de votre club
Dynamiser les pratiques d'animation chez les masculins
Etre capable d'assurer la sécurité des pratiquants

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant apport théorique et mise en situation sur le terrain. Nous présenterons le concept ACCESS GYM. Nous mettrons en place des séances standards. Nous utiliserons l'application ACCESS GYM développée par la Fédération Française de Gymnastique afin d'évaluer et de collecter les résultats pour favoriser la communication et la compréhension de notre action auprès des familles.

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des secteurs GAM
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Colin CHARRIER (Formateur FFG)

Lieu : LYON

Volume de la Formation : 7H

Date : Mardi 12 Avril 2016

Nombre de places disponibles pour la formation : 20

Conditions Financières :
15€/Candidat

Inscriptions :
Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)
Avant le 29 mars 2016

Informations Diverses :
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB
Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure

La formation sera maintenue à partir de 10 participants.

SECTEUR : ANIMATION

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.3

ACCESS GYM GAF



CONTEXTE :

Dernier programme né de la Fédération Française de Gymnastique, l'ACCESS GYM GAF permet de proposer aux gymnastes de plus de 10 ans des secteurs féminins loisirs un programme de progression sur les quatre agrès. Il permet d'uniformiser la forme de travail dans les secteurs loisirs des clubs et répond, grâce à ces différents niveaux de couleurs aux attentes des pratiquantes. Venez découvrir ce nouvel outil qui est indispensable pour unifier votre secteur loisir.

OBJECTIF :

Etre capable d'utiliser et de mettre en place le concept ACCESS GYM au sein de votre club
Dynamiser les pratiques d'animation chez les féminines
Etre capable d'assurer la sécurité des pratiquants

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant apports théoriques et mise en situation sur le terrain. Nous présenterons le concept ACCESS GYM. Nous mettrons en place des séances standards permettant de comprendre d'évaluer les progrès des gymnastes.

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des secteurs GAF
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Conditions Financières :
15€/Candidat

Formateurs :
Estelle ESCOFFIER (*Formatrice FFG*)
Jean Luc ADAM (*Formateur FFG*)

Inscriptions :
Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)
Avant le 11 Octobre 2015 – Pour la formation du 21 octobre
Avant le ? – Pour la formation en mars 2016

Dates et Lieux :
Mercredi 21 Octobre 2015 – LYON
Mars 2016 - GRENOBLE

Informations Diverses :
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB
Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure

Volume de la Formation : 7H

Nombre de places disponibles pour la formation : 20

SECTEUR : ANIMATION

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.4

ACCESS GYM GR



CONTEXTE :

Programme spécifique à la discipline de la gymnastique rythmique, l'ACCESS GYM GR permet de proposer aux jeunes gymnastes un suivi dans leur progression sur les différents engins. Ce programme allie les notions de performances techniques mais prend également en compte le travail corporel et artistique. Il contribue à la formation des jeunes gymnastes de loisir et se distingue parfaitement des Coupes Formations. Venez découvrir ce nouvel outil qui est indispensable pour dynamiser votre secteur loisir.

OBJECTIF :

Etre capable d'utiliser et de mettre en place le concept ACCESS GYM au sein de votre club
Dynamiser les pratiques d'animation

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant apport théorique et mise en situation sur le terrain. Nous présenterons le concept ACCESS GYM. Nous mettrons en place des séances standards permettant de comprendre d'évaluer les progrès des gymnastes.

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des secteurs GAF
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formatrice : Caroline MILESI (Formatrice Access gym GR)

Lieux et Dates :

- Mercredi 21 Octobre – LYON
- Mercredi 28 Octobre - CHAMBERY

Volume de la Formation : 7H

Nombre de places disponibles pour la formation : 20

Conditions Financières :

15€/Candidat

Inscriptions :

**Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)
Avant le 11 Octobre 2015**

Informations Diverses :

**Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB
Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure**

La formation sera maintenue à partir de 10 participants.

SECTEUR : ANIMATION

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.5

GYM URBAINE, NOUVELLE DISCIPLINE !



CONTEXTE :

Nouveau concept de la Fédération Française de Gymnastique, qui avec ses équipements sécurisés et normés, et son encadrement formé, permet l'apprentissage des techniques de l'art du déplacement. Cette discipline émergente répond parfaitement aux nouvelles attentes des jeunes ados ! Venez découvrir cette nouvelle pratique !

OBJECTIF :

- Définir la discipline « GYM URBAINE »
- De quoi est composée cette discipline ?
- Comment monter sa séance en « GYM URBAINE » ?
- Découvrir les mouvements et situations d'apprentissages?
- Connaître les différentes étapes de l'évolution des mouvements et déplacements.
- Déroulement d'une séance (échauffement, préparation physique, éducatifs et parcours).

CONTENU DE FORMATION : Mélange entre pratique et théorie

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des secteurs Animation
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Rémi MENGARELLI (CQP AGA, Licence STAPS,
Personne ressource CRRAG Commission GPT – Gym Urbaine)

Lieu :
Lyon Gymnaste
33 Rue Bossuet 69006 LYON

Volume de la Formation : 7H

Date : Samedi 21 Novembre 2015

Nombre de places disponibles pour la formation : 20

Conditions Financières :
15€/Candidat

Inscriptions :
Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)
Avant le 10 novembre 2015

Informations Diverses :
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB
Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure

La formation sera maintenue à partir de 10 participants.

SECTEUR : ANIMATION

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.6

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1 (PSC1)



CONTEXTE :

Dans le cadre des activités gymniques, entraîneurs et animateurs sommes en relations directes avec un public. La pratique physique de la gymnastique peut entraîner parfois des situations d'accidents. Chaque cadre doit donc savoir réagir dans ces conditions inhabituelles afin de porter secours en toute sécurité auprès du pratiquant.

OBJECTIF :

Cette formation de base aux premiers secours a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinée à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

CONTENU DE FORMATION :

Apprendre à protéger un lieu d'accident, d'alerter les secours et d'effectuer les premiers secours auprès de la victime.

PUBLIC CONCERNE :

Cette formation concerne tous les acteurs de la gymnastique Rhône-alpine étant en contact direct avec un public.

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Laurent MAIRE (*Pompier Professionnel et Formateur PSC1*)

Lieu : LYON

Volume de la Formation : 7H

Date : Samedi 14 Novembre 2015

Nombre de places disponibles pour la formation : 10

Conditions Financières :
50€/Candidat

Inscriptions :
Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)
Inscription avant le 01 Novembre 2015

Informations Diverses :
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB
Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure

La formation sera maintenue à partir de 5 participants.

SECTEUR : ANIMATION ET ENTRAINEMENT

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2.7

PREVENTION DES ACCIDENTS, TRAUMATOLOGIE



CONTEXTE :

La pratique de la gymnastique en compétition impose une quantité d'entraînement importante. L'apprentissage de nouveaux éléments laissent place à des erreurs qui peuvent fragiliser le corps de nos gymnastes. Afin de réduire le risque de blessures, nous vous proposons d'approfondir vos connaissances sur le fonctionnement du corps humain afin d'adapter vos séances pour réduire le risque de blessures.

OBJECTIF :

Approfondir ses connaissances sur le fonctionnement du corps humain dans l'objectif de réduire les blessures à l'entraînement.

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative avec apports théoriques par le médecin régional. Retour sur une étude approfondie des blessures chez le gymnaste.

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneurs pour les groupes compétitions, bénévoles et salariés.

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Dr. Patrick DUPUY (*Médecin Elu CRRAG*)

Lieu : A définir

Volume de la Formation : 7H

Date : A définir

Nombre de places disponibles pour la formation : 20

Conditions Financières :

15€/Candidat

Inscriptions :

Inscription en ligne (voir site internet Comité Régional)

Informations Diverses :

Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

Le repas du midi est à la charge du stagiaire ou sa structure

La formation sera maintenue à partir de 10 participants.

SECTEUR : ENTRAINEMENT

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.1

CQP AAG : MENTION ACTIVITES GYMNiques ACROBATIQUES

CONTEXTE :

Vous avez un projet dans le domaine de l'animation des activités gymniques acrobatiques? Vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? Le Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » peut vous aider à concrétiser votre projet !

PREROGATIVES :

Vous animez en autonomie contre rémunération

Vous encadrez des prestations de découverte des activités gymniques et d'initiation vers un premier niveau de compétition

Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

LES AVANTAGES :

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs certifiés par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Positionnement	11 septembre 2015	LYON
Module Commun obligatoire 1	Du 12 au 16 octobre 2015	HAUTEVILLE (01)
Module Commun obligatoire 2	Du 14 au 18 décembre 2015	HAUTEVILLE (01)
Module Spécifique GAF ou GAM	Du 08 au 12 février 2016	HAUTEVILLE (01)

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)

Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Etre âgé de 18 ans minimum

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Equipe de Formateurs Rhône-Alpes

Lieu : HAUTEVILLE 3S
185 Chemin des Lesines
01110 Hauteville-Lompnes

Volume de la Formation : 160H

Positionnement 5H
Formation en Centre 105H
Stage en structure 50H

Conditions Financières : 1675 €
Possibilité de prise en charge par les OPCA.

Inscriptions :
Sur le site de la FFGym – Onglet « Se Former »
Avant le 30 juin 2015

SECTEUR : ANIMATION ET PREMIERS NIVEAUX DE COMPETITION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.2

CQP AAG : MENTION ACTIVITES GYMNiques D'EXPRESSION

CONTEXTE :

Vous avez un projet dans le domaine de l'animation des activités gymniques d'expression? Vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? Le Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » peut vous aider à concrétiser votre projet !

PREROGATIVES :

Vous animez en autonomie contre rémunération

Vous encadrez des prestations de découverte des activités gymniques et d'initiation vers un premier niveau de compétition

Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

LES AVANTAGES :

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs certifiés par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Positionnement	11 septembre 2015	LYON
Module Commun obligatoire 1	Du 02 au 06 novembre 2015	LYON
Module Spécifique GR	Du 04 au 08 janvier 2016	LYON
Module Activités Gymniques d'Entretien	Du 07 au 11 mars 2016	LYON
Module Activités Gymniques Cardiovasculaires	Du 04 au 08 avril 2016	LYON ANNULE SUR RA CETTE ANNEE

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)

Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Etre âgé de 18 ans minimum

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Equipe de Formateurs Rhône-Alpes

Lieu : Lyon Gym
33 Rue BOSSUET
69006 LYON

Volume de la Formation : 160H

Positionnement 5H
Formation en Centre 105H
Stage en structure 50H

Conditions Financières : 1675 €

Possibilité de prise en charge par les OPCA.

Inscriptions :
Sur le site de la FFGym – Onglet « Se Former »
Avant le 30 juin 2015

SECTEUR : ANIMATION ET PREMIERS NIVEAUX DE COMPETITION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.3

CQP AAG : MENTION EVEIL GYMNIQUE POUR LA PETITE ENFANCE

ANNULE SUR RHÔNE-ALPES CETTE ANNEE FAUTE DE CANDIDATS. POSSIBILITE DE LE PASSER DANS D'AUTRES REGIONS.

CONTEXTE :

Vous avez un projet dans le domaine de l'animation des activités gymniques pour le public de la petite enfance ? Vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? Le Certificat de Qualification Professionnelle « animateur des Activités Gymniques » peut vous aider à concrétiser votre projet !

PREROGATIVES :

Vous animez en autonomie contre rémunération

Vous encadrez des prestations de découverte des activités gymniques et d'initiation pour le public de la petite enfance

Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

LES AVANTAGES :

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs certifiés par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)

Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Etre âgé de 18 ans minimum

Volume de la Formation : 125H

Conditions Financières : 1270 €

Possibilité de prise en charge par les OPCA.

Positionnement 5H

Formation en Centre 70H

Stage en structure 50H

Inscriptions :

Sur le site de la FFGym – Onglet « Se Former »

Avant le 30 juin 2015

SECTEUR : ANIMATION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.4

BP JEPS ACTIVITES GYMNIQUES FORME ET FORCE ALTERNANCE – Mention A&B

CONTEXTE :

Educateur, conseiller sportif, animateur, moniteur, entraîneur... L'animateur AGFF mention «Activités gymniques acrobatiques ou d'expression», exerce en autonomie son activité d'animation des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en utilisant les supports techniques liées à la mention. Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs, encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation jusqu'à un premier niveau de compétition. Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception de projet d'animation.

CONTENU :

- Techniques de communication
- Proposer des situations d'apprentissages sur des séances d'animation
- Développer des projets
- Maîtriser les outils et les techniques des activités
- Réglementation
- Développement durable

Inclus

- Moniteur fédéral
- Stage petite enfance

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Etre âgé de 18 ans à la date du jury final
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou d'un titre admis en équivalence
- Avoir un CM de non contre indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à la date des épreuves de sélection
- Détenir ou réussir les exigences préalables
- Etre capable de réaliser des éléments en gymnastique au sol, mini-trampoline, trampoline et gymnastique acrobatique dans le respect de la technique

OU

- être titulaire de la qualification d'animateur fédéral des activités gymniques acrobatiques ou d'expression (FFG) - ou de l'animateur fédéral des activités gymniques ou d'expression de la FSCF ou de la formation initiale d'animateur mention gymnastique délivré par l'UFOLEP
- réussir les tests de sélection

Contact :

Nadine CONTIGNON
Tél : 04 76 67 03 90

Organisme de Formation : Tremplin Sport Formation

Lieu : TREMPLIN SPORT FORMATION - VOIRON

Volume de la Formation :

- 1 jour de positionnement
- 630 heures de formation en centre de formation
- 480 heures en structure

Conditions Financières :

- Frais pédagogiques : voir devis (coût total : 6230 €)
- Frais d'hébergement en supplément
- Prise en charge financière : différents modes de financements sont possibles selon le statut des candidats

Inscriptions :

www.tremplinsport.fr
agff@tremplinsport.fr
04 76 67 03 90

Pas de mention B cette année

SECTEUR : ANIMATION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.5

BP JEPS ACTIVITES GYMNiques FORME ET FORCE APPRENTISSAGE MENTION A

CONTEXTE :

Educateur, conseiller sportif, animateur, moniteur, entraîneur... L'animateur sportif AGFF mention «Activités gymniques acrobatiques ou d'expression», exerce en autonomie son activité d'animation des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en utilisant les supports techniques liées à la mention. Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs, encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation jusqu'à un premier niveau de compétition. Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception de projet d'animation.

CONTENU DE FORMATION :

La formation pédagogique est de 900 heures sur 22 mois (de septembre 2015 à juin 2017) sur une base horaire hebdomadaire de 35h :

- Temps de formation à l'AFMS : 14h (lundi de 9h00 à 18h00 et mardi de 8h00 à 15h00) hors vacances scolaires,
- Temps en immersion professionnelle : 22h

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Etre âgé de 16 à 26 ans
- Avoir une structure d'alternance (sous contrat d'apprentissage)
- Etre titulaire du PSC1
- Tests d'exigences préalables : réaliser des éléments gymniques au sol, mini trampoline, et gymnastique acrobatique dans le respect de la technique
- Entretien de motivation

Contact : contact@afms-loire.fr

Organisme de Formation : AFMS

Lieu :
Complexe des Ollières
Rue de Verdun
BP 129 - 42580 L'ETRAT

Volume de la Formation :
900H sur 22 mois de formation

Conditions Financières :

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Inscriptions :
www.afms-loire.fr

SECTEUR : ANIMATION

4. FORMATIONS FEDERALES DIPLOMANTES

4.1

FORMATION ANIMATEUR ACTIVITES GYMNIQUES ACROBATIQUES ET EXPRESSION

CONTEXTE :

Les premiers pas dans l'enseignement de la gymnastique de nos jeunes animateurs est un sujet qui préoccupe les dirigeants tellement l'enjeu est décisif pour la fidélisation des pratiquants et le développement des clubs. Ces jeunes gymnastes pour la plupart, retranscrivent la forme de travail qu'ils ont vécu en tant que gymnaste et se révèle bien souvent peu adaptée au public loisir qu'ils ont en charge. Nous devons les amener à réfléchir sur la prise en main pédagogique de leur groupe, de la gestion d'un groupe de jeunes gymnastes. Quels sont les principes de base de l'enseignement de la gymnastique ?

OBJECTIF :

Prendre en compte la spécificité du public loisir
Préparer, animer et évaluer des séances de gymnastique loisir
Assurer la sécurité des pratiquants
Obtenir le diplôme « animateur »

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant l'approche pratique avec groupe support et approche théorique en lien avec les préconisations fédérales. Nous aborderons la préparation et la conduite de séance, les apports théoriques sur l'anatomie, la sécurité, le programme Access Gym...

PUBLIC CONCERNE :

Être âgé de 15 ans à l'entrée en formation et avoir 16 ans le jour de l'examen
Bénévole motivé par l'animation
Salarié de club

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Voir page suivante

CONDITION D'ACCES :

Avoir participé à la formation départementale la saison dernière ou lors de la même saison
S'acquitter des frais d'inscription

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateurs : Equipe de Formation Régionale

Volume de la Formation :
30H

Date : A choisir parmi les différents modules communs ainsi que le module spécifique obligatoire

Conditions Financières :

80 €/club droit d'accès à la formation Animateur Initiateur (-50% pour les clubs labellisés)

150 € /candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la formation diplômante.

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG)
Avant le 21 Novembre 2015

Informations Diverses :

Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

SECTEUR : ANIMATION

4. FORMATIONS FEDERALES DIPLOMANTES

4.1

FORMATION ANIMATEUR ACTIVITES GYMNIQUES ACROBATIQUES ET EXPRESSION (SUITE)

ORGANISATION DE LA FORMATION :

SPECIFIQUE	DATES	LIEUX
MODULE Commun (Au Choix)	19/20 décembre 2015	VOIRON
	9/10 janvier 2015	HAUTEVILLE
MODULE GAM/GAF (Au Choix)	23/24 janvier 2016	VOIRON
	5/6 mars 2016	HAUTEVILLE
MODULE GAC	23/24 janvier 2016	NEUVILLE SUR SAÔNE
MODULE GR	15/16 février 2016	GRENOBLE
MODULE TRA	23/24 janvier 2016	SATHONAY
MODULE AERO	04 au 08 avril 2016	LYON

FORMATION ACCELEREE :

La région Rhône Alpes souhaite accentuer cette année la formation auprès des cadres en proposant une formation accélérée en un an au lieu de deux. Une personne (ayant 16 ans dans l'année de la licence) pourra désormais suivre la formation départementale et la formation régionale lors de la même saison. Si celle-ci souhaite l'effectuer en deux ans, cela reste possible.

La région invite l'ensemble des stagiaires en formation de cadre à s'investir également dans la formation de juge (juge niveau 1) permettant d'obtenir un supplément d'informations.

A TITRE INFORMATIF – FORMATION DEPARTEMENTALE :

Il est possible d'effectuer la formation départementale dans un autre département que celui d'appartenance. Cela vous permet d'avoir une flexibilité plus importante dans le choix des dates. Voici les dates des formations départementales :

DEPARTEMENT	DATES	LIEUX	Fin des Inscriptions
AIN	21 au 23 Octobre 2015	HAUTEVILLE	5 Octobre 2015
DRÔME-ARDECHE	21/22/28/29 Novembre 12 Décembre	A DEFINIR DANS LE DPT	14 Octobre 2015
HAUTE SAVOIE	3/17 octobre 2015 7/28 novembre 2015	A DEFINIR DANS LE DPT	27 Octobre 2015
ISERE	26 au 29 octobre 2015	A DEFINIR DANS LE DPT	01 Octobre 2015
LOIRE	17/18/30/31 Octobre	MONTBRISON	4 Octobre 2015
RHÔNE	19/20 Octobre 22 (AGA)/ 29 (AGE) Octobre	VILLEURBANNE	11 Octobre 2015

SECTEUR : ANIMATION

4. FORMATIONS FEDERALES DIPLÔMANTES

4.2

FORMATION ANIMATEUR ACTIVITES GYMNIQUES PETITE ENFANCE



CONTEXTE :

La formation petite enfance est le passage nécessaire pour les animateurs des clubs afin de bien encadrer et de développer l'activité Petite Enfance. La particularité de cette activité du public des 2 à 6 ans demande des compétences et un savoir faire bien spécifique. En effet la connaissance du public des 2 à 6 ans et des méthodes pédagogiques de la Petite Enfance ouvre des pistes pour améliorer et développer l'activité Petite Enfance. Comment animer les séances de baby gym et d'éveil gymnique ? Quelle sont les préconisations fédérales vis-à-vis de ce public ?

OBJECTIF :

Prendre en compte la spécificité du public Petite Enfance
Préparer, animer et évaluer des séances de baby gym et d'éveil gymnique
Assurer la sécurité des pratiquants
Obtenir le diplôme « animateur Petite Enfance »

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant l'approche pratique avec groupe support et approche théorique en lien avec les préconisations fédérales. Nous aborderons la préparation et la conduite de séance, les stades du développement de l'enfant, la sécurité, l'obtention du label Petite Enfance,

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum à l'entrée en formation et avoir 16 ans minimum le jour de l'examen
Bénévole motivé par l'animation de l'activité Petite Enfance
Salarié de club

COMPLEMENT D'INFORMATION :

Une formation continue organisée par la Zone Sud-Est sur le thème des 18/24 mois se déroulera les 30 & 31 janvier à Saint Etienne. Pour les inscriptions, merci de télécharger la brochure de zone sud-est.

Coordonatrice : Caty GOURY CHARVET

**Formatrices : Caty GOURY CHARVET (Formatrice FFG)
Evelyne SAURA (Formatrice FFG)
Johanna MICHAUD (Formatrice CRRAG)**

Lieu : SAINT ETIENNE et LYON

Volume de la Formation : 24H

Date :

17/18 octobre 2015

28/29 novembre 2015

Conditions Financières :

**80 €/club droit d'accès à la formation Animateur Initiateur
(-50% pour les clubs labellisés)
150 €/candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la
formation diplômante.**

Inscriptions :

**Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG)
Avant le 04 Octobre 2015**

Informations Diverses :

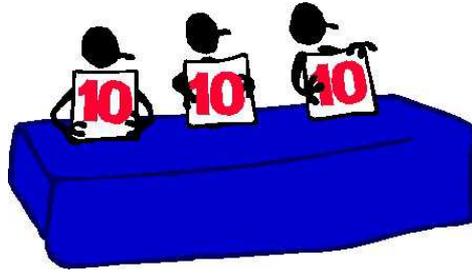
**Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB**

SECTEUR : ANIMATION

5. FORMATION DES JUGES

5.1

FORMATION JUGES GAM 2



CONTEXTE :

Afin de répondre à la formation fédérale et conforme à la politique compétitive pour fournir des juges en compétition, le comité régional met en place la formation des juges niveau 2. Une formation initiale est possible ainsi qu'un recyclage et une formation continue.

CONTENU DE FORMATION :

Formation théorique avec cas pratique en vidéo.
Connaissance de la réglementation sur le code de pointage FIG et FFG.
Connaissance sur les contenus des programmes de zone et régionaux.

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum dans l'année de la licence
Bénévole et salarié

DATE ET LIEUX :

11 octobre 2015 - Chambéry
25 octobre 2015 - Saint Etienne
08 novembre 2015 – Lyon
28/29 novembre 2015 - Annecy
Examen : 5 décembre 2015 – Valence

Les lieux et horaires vous seront confirmés définitivement lors des inscriptions.

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Responsable de l'action : Jean – Michel GAY

Conditions Financières :

80 €/club droit d'accès à la formation Juge GAM (-50% pour les clubs labellisés)
150 € /candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la formation diplômante ou recyclage.

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG) - Avant le 03 Octobre 2015 (Formation Initiale et Examen), 05 Novembre (Continue & Recyclage)

Informations Diverses :

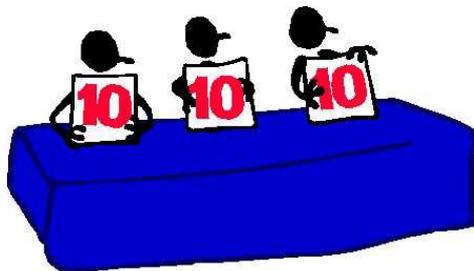
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

SECTEUR : COMPETITION

5. FORMATION DES JUGES

5.2

FORMATION JUGES GAF 2



CONTEXTE :

Afin de répondre à la formation fédérale et conforme à la politique compétitive pour fournir des juges en compétition, le comité régional met en place la formation des juges niveau 2. Une formation initiale est possible ainsi qu'une formation continue.

CONTENU DE FORMATION :

Formation théorique avec cas pratique en vidéo.
Connaissance de la réglementation sur le code de pointage FIG et FFG.
Connaissance sur les contenus des programmes de zone et régionaux.

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum dans l'année de la licence
Bénévole et salarié

DATE ET LIEUX :

11 octobre 2015 – Voiron (*formation initiale*)
15 novembre 2015 - Saint Etienne (*formation initiale et continue*)
06 décembre 2015 – Annecy (*formation initiale et continue*)
Examen : 17 janvier 2016 – Saint Etienne

Les lieux et horaires vous seront confirmés définitivement lors des inscriptions.

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Responsable de l'action : Muriel CAVALLERO

Conditions Financières :

80 €/club droit d'accès à la formation Juge GAF (-50% pour les clubs labellisés)
150 € /candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la formation diplômante.

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG) - Avant le 01 Octobre 2015 (Formation Initiale et Examen), 01 Novembre (Continue)

Informations Diverses :

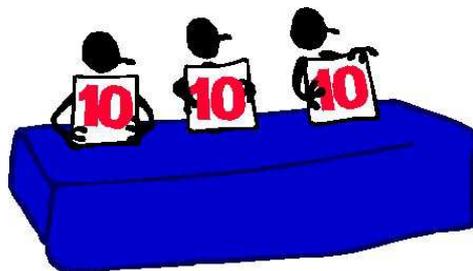
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

SECTEUR : COMPETITION

5. FORMATION DES JUGES

5.3

FORMATION JUGES GR 2



CONTEXTE :

Afin de répondre à la formation fédérale et conforme à la politique compétitive pour fournir des juges en compétition, le comité régional met en place la formation des juges niveau 2. Une formation initiale est possible ainsi qu'un recyclage et une formation continue.

CONTENU DE FORMATION :

Formation théorique avec cas pratique en vidéo.
Connaissance de la réglementation sur le code de pointage FIG et FFG.
Connaissance sur les contenus des programmes de zone et régionaux.

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum dans l'année de la licence
Bénévole et salarié

DATE ET LIEUX :

07 novembre 2015 – Lyon (*formation initiale et continue*)
14 novembre 2015 – Bourg en Bresse (*formation initiale*)
16 janvier 2016 – Bourg en Bresse (*formation initiale et continue*)
Examen : 30 janvier 2016 – Saint Etienne

Les lieux vous seront confirmés définitivement lors des inscriptions.

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Responsable de l'action : Pamela MANUSE

Conditions Financières :

80 €/club droit d'accès à la formation Juge GAF (-50% pour les clubs labellisés)
150 € / candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la formation diplomante.

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG) - Avant le 02 Octobre 2015 (Formation Initiale, Examen et Continue)

Informations Diverses :

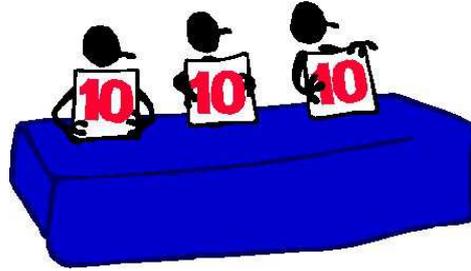
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

SECTEUR : COMPETITION

5. FORMATION DES JUGES

5.4

FORMATION JUGES TRA/TU 1 & 2



CONTEXTE :

Afin de répondre à la formation fédérale et conforme à la politique compétitive pour fournir des juges en compétition, le comité régional met en place la formation des juges niveau 2. Une formation initiale est possible ainsi qu'un recyclage et une formation continue.

CONTENU DE FORMATION :

Formation théorique avec cas pratique en vidéo.
Connaissance de la réglementation sur le code de pointage FIG et FFG.
Connaissance sur les contenus des programmes de zone et régionaux.

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum dans l'année de la licence
Bénévole et salarié

DATE ET LIEUX :

TRA
21/22 novembre 2015 – Lyon (*formation initiale*)
23 janvier 2016 – Lyon (*formation initiale et recyclage*)
Examen : 24 janvier 2016 – Lyon (*et recyclage*)

TU
25 octobre 2015 - Lyon

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Responsable de l'action : Carole BOURGIT (TRA), Yann BUSTOS (TU)

Conditions Financières :

80 €/club droit d'accès à la formation Juge GAF (-50% pour les clubs labellisés)
150 € /candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la formation diplômante ou recyclage.

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG) - Avant le 13 Novembre 2015 (Formation Initiale, Examen et Recyclage)

Informations Diverses :

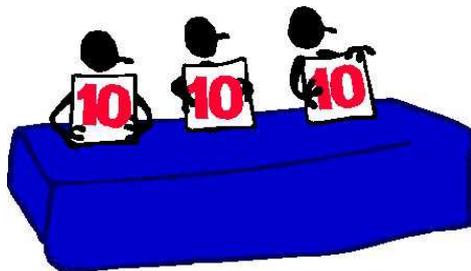
Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

SECTEUR : COMPETITION

6. FORMATION DES JUGES

5.5

EXAMEN NIVEAU 1 GAM, GAF, GR



CONTEXTE :

La formation de juge 1 se déroule au niveau départemental. Cependant l'examen est organisé par le Comité Régional Rhône-Alpes de Gymnastique. Cette journée vous permettra, en cas de réussite aux tests, d'obtenir le diplôme de juge 1 vous donnant le droit d'officier lors de différentes compétitions.

CONTENU DE L'EXAMEN :

Tests théoriques et pratiques

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum dans l'année de la licence

Bénévole et salarié

Avoir passé l'ensemble de la formation départementale niveau 1

DATE ET LIEUX :

GAM : 5 décembre 2015 – Valence

GAF : 16 janvier 2016 – Saint Etienne

GR : 31 janvier 2016 – Saint Etienne

Les lieux vous seront confirmés définitivement lors des inscriptions.

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Responsable de l'action : Jean-Michel GAY (GAM), Muriel CAVALLERO (GAF), Pamela MANUSE (GR)

Conditions Financières :

80 €/candidat pour la présentation à l'examen (-50% pour les clubs labellisés)

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG)

GAM : 05 novembre 2015

GAF : 01 novembre 2015

GR : 02 décembre 2015

Informations Diverses :

Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans

SECTEUR : COMPETITION